

Marseille : l'étudiant en prépa qui a mâché une souris face caméra bientôt devant le tribunal

Par Nicolas Farmine

Publié il y a 26 minutes,

Mis à jour il y a 17 minutes



Un étudiant en train de manger une souris. Deux autres individus sont également poursuivis pour des faits de «complicité». *Capture d'écran / Fondation 30 Millions d'Amis*

Le jeune homme avait été filmé en train de mâcher une souris jusqu'à la mort au cours d'une soirée d'intégration tenue par des étudiants en classe préparatoire du lycée Thiers. Il encourt jusqu'à cinq ans de prison.

Le Figaro Marseille

La séquence vidéo avait largement fait réagir lors de sa diffusion. Elle mettait en scène un jeune homme en train de mâcher une souris vivante qu'il avait préalablement insérée dans sa bouche, sous les yeux de ses camarades hilares et jusqu'à la mort de l'animal.

Les faits, qui s'étaient produits le 8 septembre dernier dans le cadre d'une soirée d'intégration de classe préparatoire du lycée Thiers de Marseille, avaient été dévoilés par la Fondation 30 Millions d'Amis. Celle-ci avait en parallèle déposé une plainte pour «*acte de cruauté et sévices graves ayant entraîné la mort d'un animal*».

Jusqu'à 5 ans de prison et 75.000 € d'amende

Le parquet de Marseille s'est saisi de l'affaire et celle-ci va être jugée le 13 mars 2024 devant le tribunal correctionnel. L'étudiant filmé en train de mâcher l'animal encourt jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende. Il ne sera pas le seul sur le banc des prévenus : deux autres individus comparaîtront également pour le tournage et la diffusion de la vidéo. Ils encourtent respectivement jusqu'à trois et deux ans de prison, ainsi que 45.000 et 30.000 euros d'amende.

«*Il s'agit là de sévices graves*», indique au *Figaro* M^e Xavier Bacquet, avocat de la Fondation 30 Millions d'Amis, qui s'est constituée partie civile dans l'affaire. «*Le fait de mâcher une souris vivante et de la tuer de cette façon-là, cela peut s'apparenter à du cannibalisme. Ce sont des faits qui sont aussi cruels que peu courants*», a-t-il déploré.

La rédaction vous conseille

- [Marseille : un homme inscrit au fichier des personnes recherchées interpellé lors d'un contrôle routier](#)
- [Stéphane Le Rudulier : «Il y a un sentiment d'impunité à Marseille»](#)
- [Marseille : un homme suspecté d'avoir violé sa demi-sœur pendant huit ans écroué](#)

Sujets

[Souris](#)[bizutage](#)